



MARCHÉ DES POTIERS

DE NIBELLE

06 & 07 juillet 2024

Documents à fournir :

- Le bulletin d'inscription rempli lisiblement et signé.
- INPI qui remplace le D1P (**OBLIGATOIRE**). Lien <https://annuaire-entreprises.data.gouv.fr/>
- Une attestation d'assurance Responsable Civile Professionnelle en cours couvrant les risques sur le marché (**OBLIGATOIRE**).
- Le dernier appel de cotisation URSSAF ou Maison des Artistes.
- Copie de la carte ambulant (seulement pour les inscrits CM et micro entrepreneur).
- 3 photos récentes de votre production et 1 photo de votre stand.
- **INSEE non accepté**.
- Votre règlement de 90 € à l'ordre de **l'Association les pieds d'argile**

Il sera encaissé 1 mois avant la manifestation.

TOUT DOSSIER INCOMPLET SERA REFUSÉ. PAS D'ENVOI PHOTOS PAR MAIL

BULLETIN D'INSCRIPTION NIBELLE 2024

NOM : PRÉNOM :

ADRESSE :

TÉLÉPHONE :

E-MAIL :

SITE WEB :

STATUT PROFESSIONNEL :

SPÉCIALITÉ :

TAILLE DE STAND : 3 m x 3 m ou 5 m x 3 m / Parasol ou Barnum

à retourner avant le 15 mars 2024 à :

Les Pieds d'Argile 14 rue de la fontaine Le Peron 17770 AUJAC